

# **ADUM** Ateliers Projets Urbains Durables



## L'ATELIER PROJET URBAIN DURABLE, C'EST QUOI ?

En s'appuyant sur les réflexions menées sur la ville par l'Agence depuis quelques années (*étude «Habiter en ville», le colloque «Vivifier la forme urbaine» et le documentaire «ville vécue, ville pensée», la publication Regards Croisés «Formes urbaines résidentielles en Martinique»...*) et la mise en place en interne d'un pôle spécifique, **l'atelier projet urbain durable** a pour vocation de proposer un regard nouveau sur les centralités à redynamiser ou à renforcer. Des secteurs dont les enjeux ont été identifiés dans des démarches préalables (SCoT, PLU, projets d'aménagement) serviront de cadre de réflexion.

Souvent réservée à des initiés, cette démarche expérimentale participative permettra aux habitants et aux élus de prendre part à la réflexion. L'atelier projet urbain est à la fois une exigence démocratique et une méthode de travail et s'inscrit dans un processus de concertation visant à promouvoir la participation et le débat public. Il sert à réaliser la concertation dès l'amont du projet avec le plus grand nombre d'acteurs et à instaurer des règles de bonne conduite pour l'animation des débats.

Dans une perspective de développement urbain durable, le projet consiste à définir et à mettre en œuvre des mesures d'amé-

nagement sur un territoire urbain délimité prenant en compte les différentes échelles territoriales, sociales et environnementales dans le long terme, conformément aux prescriptions de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

Ce nouveau temps d'échange et de réflexion aura lieu au sein même du quartier lors d'une journée où les participants sont invités à cheminer ensemble, à partager leurs visions et leurs idées quant à l'avenir du territoire concerné.

Un portage fort de la ville est indispensable à la mise en place d'une organisation logistique efficace pour la bonne tenue de ces ateliers. Le résultat de ces travaux apportera des outils de cadrage aux maires afin d'anticiper et de répondre plus efficacement aux porteurs de projets.

Cette démarche s'inscrit dans le programme partenarial de l'ADUAM et est ainsi financé par l'ensemble de ses partenaires. Une participation minimale est demandée aux communes ou villes qui y souscrivent.

Le premier atelier a lieu en septembre 2013 au Carbet. Plusieurs ateliers sont programmés qui expérimenteront à chaque fois des modèles différents.

## LES PARTICIPANTS CIBLÉS

- **Les habitants**  
Premiers concernés et connaisseurs de leur cadre de vie, mais rarement consultés quant à son évolution, cet atelier permettra de faire valoir leurs idées dans un cadre différent
- **Les élus**  
Garants du respect des choix des habitants, cet atelier leur permettra d'appréhender différemment leur territoire à travers des échanges sur des thématiques plus variées en lien direct avec le développement de leur territoire
- **Les techniciens de la ville**  
Présents quotidiennement pour aider les élus et les habitants, cet atelier leur offrira un nouveau lieu d'échange avec les techniciens des autres collectivités sur des sujets parfois plus larges et transversaux que ceux qu'ils ont l'habitude de traiter
- **Les techniciens des autres collectivités**  
Souvent déjà partenaires de l'ADUAM, ils aideront et accompagneront durablement cette démarche expérimentale
- **Les personnes ressources**  
Architectes, urbanistes, sociologues, artistes, écrivains, ils apporteront un regard extérieur et expert sur des territoires qu'ils pratiquent souvent différemment que les habitants
- **Les acteurs économiques**  
Leur nombre et leur qualité sont garants du dynamisme d'un territoire, ils ont eux aussi besoin d'un cadre de vie plus attractif afin de pérenniser leurs activités
- **Les bailleurs sociaux et les porteurs de projet**  
Les premiers sont aujourd'hui les interlocuteurs privilégiés des élus en matière de construction de logements et ont eux aussi besoin de lieux d'échange nouveaux afin de s'insérer dans un schéma plus cohérent en matière d'aménagement. Les seconds ont souvent la volonté et les moyens de monter des projets qualitatifs mais manquent parfois d'un cadrage prédéfini que cet atelier se propose de mettre en place.

## LA DÉMARCHE GÉNÉRALE DE MISE EN PLACE DES ATELIERS

Identification et proposition d'un site à enjeux et mise en place du comité de pilotage

Réalisation d'un pré-diagnostic par l'ADUAM - Identification des thématiques pour l'animation des débats

Mise à disposition et traitement d'un questionnaire spécifique permettant de préciser les thématiques

**Atelier sur site**

Synthèse et propositions de grandes orientations pour les futurs aménagements

Réalisation d'une publication ADUAM «Dynamiques urbaines» présentant le schéma de synthèse

Validation en Conseil Municipal des grandes orientations - Restitution publique des travaux

Choix des opérateurs par les élus sur la base des orientations retenues

# LA JOURNÉE D'ATELIER SUR SITE

**Un questionnaire**, distribué en amont aux participants, permet de cibler des thématiques fortes à aborder. Les résultats du questionnaire serviront de base pour l'animation des travaux de groupe.

**Une présentation des enjeux de l'atelier**, des grands principes d'organisation et une validation du site de projet

**Un diagnostic en marchant** afin que chacun identifie bien les limites du secteur mais aussi ses liens avec d'autres projets connexes. Recueil des premières impressions des participants

**Un travail en petits groupes** répartis par secteur géographique ou par thématique pour que se dessinent ensemble les contours du projet

**Une restitution de chacun des groupes** pour une lecture croisée des enjeux et des propositions

**Une synthèse générale**

**Contact :**

Damien Théodose : [d.theodose@aduam.com](mailto:d.theodose@aduam.com)



**Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique**

3 rue Schoelcher - 97200 FORT DE FRANCE

Tél : 0596 71 79 77 - Fax 0596 72 59 27

[www.aduam.com](http://www.aduam.com)

